

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 97 (1971)
Heft: 26: SIA spécial, no 6, 1971: Groupes spécialisés

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sia**GROUPES SPÉCIALISÉS****NUMÉRO 6
SPÉCIAL 1971****Introduction**

La vie de notre Société durant l'année 1971 a été marquée par divers événements importants.

En juillet, après une longue attente et de nombreuses difficultés, ce fut l'installation de notre secrétariat général dans la Maison SIA.

Deux membres dévoués se sont retirés de notre Comité central, à savoir M. André Rivoire, architecte, qui a fait partie de cet organe pendant 14 ans et l'a présidé avec une grande sagesse pendant 10 ans, et M. August Métraux, vice-président, qui a apporté une contribution tout à fait remarquable à la conduite de nos travaux en matière de normes et grâce auquel la collection des normes que nous avons mises au point jouit actuellement d'une grande considération.

Durant cette année, tous nos membres ont reçu six numéros spéciaux du « Bulletin technique de la Suisse romande » ou de la « Schweizerische Bauzeitung ». Un pas important a ainsi été franchi vers l'introduction d'une revue de notre Société.

Le Comité central a eu l'occasion de réexaminer très sérieusement et de fixer à nouveau les lignes générales de notre politique. Le premier résultat de cet examen a été la révision totale de nos statuts dont la nouvelle version a été ratifiée aussi bien par l'assemblée des délégués que par l'assemblée générale. Nous nous plaisons à constater que nos efforts ont été largement soutenus et encouragés par nos membres, nos sections et nos groupes spécialisés qui n'ont cessé de manifester leur intérêt et nous exprimons à chacun notre très vive reconnaissance.

Une société telle que la nôtre ne peut avoir une activité utile que si elle peut compter sur la participation de tous ses membres. Nous avons eu le plaisir de pouvoir vérifier à maintes occasions que très nombreux sont ceux qui parmi nos membres sont disposés à consacrer une importante partie de leur temps à l'activité de nos commissions et groupes de travail. Ce n'est du reste que de cette manière qu'il est possible de bénéficier des connaissances, des aptitudes et de l'expérience de spécialistes éminents. Cet aspect de notre activité est d'ailleurs de plus en plus reconnu et apprécié par la collectivité.

Au terme de cette année, le Comité central adresse à tous les membres ses meilleurs vœux de santé et de prospérité.

Le présent numéro du BT contient quelques contributions de groupes spécialisés qui complètent le numéro spécial 5 du 13.11.1971.

GSA Groupe spécialisé de l'architecture**Buts du groupe**

Il a été décidé, lors de l'assemblée générale du groupe, le 4 mars 1971, de constituer les groupes de travail suivants :

- A1 Matières plastiques dans le bâtiment
- A2 Formation des apprentis dessinateurs des différentes branches de la construction
- B2 Prise de position à propos de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire
- B7 Prise de position à propos de la coordination des dimensions dans la construction de logements
- C1 Organisation et gestion des bureaux d'étude
- C3 Coordination de l'étude et de la construction des bâtiments
- C5 Introduction du traitement électronique des données dans les techniques de la construction
- D2 Rassemblement de documents sur les constructions dans chaque région en vue de publications systématiques

Groupe de travail A1 : Matières plastiques dans le bâtiment

En collaboration avec le groupe spécialisé de la construction industrialisée dans le bâtiment et le génie civil, le GSA a donné son appui à l'organisation, par l'Association suisse de fabricants d'objets en matière plastique, d'un séminaire sur l'emploi des matières plastiques dans le bâtiment, qui a eu lieu les 17 et 18 novembre 1971, à Zurich.

Comme suite à ce séminaire, le groupe de travail A1 entreprendra, si le besoin s'en fait sentir, l'étude de certains problèmes particuliers relatifs à ce sujet.

Groupe de travail A2: Formation des apprentis dessinateurs des différentes branches de la construction

Le premier travail de ce groupe consiste dans l'étude d'un règlement pour l'organisation et l'exécution de cours d'introduction destinés aux apprentis dessinateurs du bâtiment, dans le cadre de la loi fédérale pour la formation professionnelle du 20.9.63 et de l'ordonnance d'exécution de cette loi, du 30.3.65. Le groupe a l'intention de préparer un projet de recommandations. Plus tard, des recommandations semblables seront établies pour les dessinateurs des autres spécialités de la construction.

Les membres de ce groupe de travail se réuniront prochainement pour une première discussion informative.

Groupe de travail B7: Prise de position à propos de la coordination des dimensions dans la construction de logements

L'activité de ce groupe a débuté par l'examen de tous les documents qui ont pu être trouvés à propos de la coordination et de la normalisation des dimensions.

Groupe de travail C1: Organisation et gestion des bureaux d'étude

Sous la présidence de M. J. Both, architecte à Zurich, le groupe travaille intensément à l'établissement d'une check-list relative à la conduite des bureaux d'architecte.